

Compte rendu réunion comité de quartiers

Secteur 7A – Arago

du vendredi 2 avril 2021

Référents présents :

- . Monsieur CHABBAL Emile
- . Monsieur CUBERO Blaise
- . Monsieur NAUDI Pierre

Référents absents excusés

- . Madame LECOMTE Raymonde
- . Monsieur MARTIENNE Jean-Paul

Sandrine COUSSANES présente les référents du secteur 7A :

- . Monsieur CHABBAL Emile
- . Monsieur CUBERO Blaise
- . Madame LECOMTE Raymonde
- . Monsieur MARTIENNE Jean-Paul
- . Monsieur NAUDI Pierre

Si vous avez des demandes à formuler, vous pouvez leur envoyer par mail, sans attendre la réunion annuelle.

Ils nous les transmettent, ensuite, afin qu'elles soient présentées en réunion hebdomadaire de travaux et traitées le plus rapidement possible.

Vous trouverez l'adresse des référents sur le site internet de la commune.

➤ **Le rôle de l'habitant au cœur de la stratégie touristique de Banyuls-Sur-Mer**

Laura HEBERT, agent de l'office de tourisme, informe l'assemblée que l'office de tourisme et la commune de Banyuls-Sur-Mer travaille ensemble. Cela s'est concrétisé, cette année, par la mutualisation officielle du service culture communication animations de la mairie avec les services de l'office de tourisme, pour créer un pôle communication au sein de l'Office de Tourisme.

On espère s'adapter aux attentes des touristes et de nos visiteurs. Ce que l'on veut faire, aujourd'hui, c'est axer notre stratégie touristique de la commune sur l'habitant, qu'il puisse devenir prescripteur de la commune et ambassadeur du tourisme à Banyuls.

70% des nuitées locatives proviennent des hébergements non marchands. Les touristes logent directement chez l'habitant, dans des résidences secondaires ou vont chez de la famille.

Ce que nous voudrions, c'est que vous puissiez tester les équipements touristiques, tester ce que l'on met en place, que vous participiez à nos animations, aux activités, pour nous en faire un retour. Parce que vous avez votre propre avis de l'expérience que vous avez eu en visitant tel ou tel site, en faisant telle ou telle visite guidée etc. ...

Comme vous avez testé les éléments, vous êtes à même de pouvoir en parler autour de vous et on sait qu'aujourd'hui ce qui marche le plus, c'est la notion de vraie expérience.

Aujourd'hui, ce que l'on veut faire, c'est travailler main dans la main avec vous. Par quels moyens ? Via les réseaux sociaux, via l'hashtag # Banyuls. Ce qui nous permettrait de récupérer et relayer le contenu (photos, vidéos, bons plans) et justement de créer cette notion de vraie expérience pour promouvoir Banyuls sur Mer.

Vous pouvez, également, si lors d'une activité, une chose ne vous plaît pas, nous le faire remonter, directement, au niveau de la municipalité ou de l'office de tourisme. Cela permet la prise en compte directe de votre retour pour que nous puissions réagir rapidement et apporter des solutions.

Nous cherchons un moyen de communication, le plus fiable possible, afin de toucher tout le monde. C'est pourquoi, nous vous invitons à vous inscrire, si ne n'est pas déjà fait, à notre newsletter, de nous communiquer vos coordonnées ou bien de vous manifester auprès de nous. Ceci, afin que l'on puisse vous mettre dans la boucle, de vous ventiler l'information et vous transmettre l'information la plus juste possible pour que vous puissiez la diffuser autour de vous avec le bouche à oreille.

Vous avez pu constater que nous avons plusieurs méthodes de communication :

- Le JT Banyuls
- Les articles
- Les publications sur nos réseaux sociaux
- Le blog qui est très bien alimenté
- Le site internet

Nous avons besoin de vous pour avancer. Les vrais usagers c'est vous et les meilleurs messagers d'un territoire c'est vous.

On va s'appuyer sur le dispositif des référents de quartiers pour faire passer le message puisqu'ils sont proches de vous, pour vous véhiculer l'information mais n'hésitez pas si vous avez des retours ou si vous souhaitez être directement informé, manifestez-vous auprès de nous.

Nous organiserons dès que possible des visites guidées, visites de sites pour vous permettre de vous approprier Banyuls afin de mieux le promouvoir autour de vous.

Monsieur le Maire précise que la présence des touristes permet d'avoir des équipements que nous n'aurions pas et ils contribuent, dans la ville, à amener un peu plus et à rendre la ville beaucoup plus attractive et nous en bénéficions.

Il annonce :

- quand la situation le permettra, nous souhaitons consacrer une journée aux jeunes de Banyuls qui auront 18 ans. Nous allons leur offrir un baptême de plongée et organiser une grillade
- qu'une guide conférencière a été recrutée, à l'office de tourisme, pour organiser des visites guidées de la ville. Lesquelles rencontrent un réel succès
- dès que cela sera possible, nous allons organiser, avec les comités de quartiers, une visite guidée de la ville, sur plusieurs jours

➤ **Avenue Pierre Fabre :**

. côté du restaurant le Fanal, demande pose de piquets pour empêcher le stationnement des véhicules

Des piquets seront mis en place

. nuisances auditives causées par les motos le week-end

Monsieur Cédric TAHOSES, agent de la police municipale précise qu'un sonomètre est nécessaire et que les conditions de contrôles sont particulières. A savoir, que la moto doit être dans un local fermé et qu'il n'y ait aucun bruit. Si cela est fait en extérieur, cela peut être contesté.

Monsieur le Maire précise que la police municipale n'est pas équipée de sonomètre, que la gendarmerie est compétente pour gérer ce genre de problème et qu'elle est souvent appelée.

. excès de vitesse

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'une départementale et que les départementales sont de la compétence du Conseil Départemental. Dans le cas précis, comme elle se situe en ville, le Conseil Départemental en perd sa compétence mais la commune ne peut intervenir qu'avec une autorisation du Conseil Départemental.

Il ajoute que plusieurs essais ont été faits, sur la commune, pour ralentir la vitesse :

- panneaux : pas dissuasifs
- coussins berlinois : pas concluants. Ont dû être retirés suite aux plaintes de riverains car trop bruyants
- des dos d'âne
- des stationnements en quinconce dans les rues Georges Clémenceau, Edouard Herriot et Saint Exupéry. Cela fonctionne bien

➤ **Stationnement – mobilité - circulation**

Monsieur le Maire précise qu'une grande étude va être lancée. Un bureau d'étude, spécialisé dans la mobilité, le stationnement, la circulation et la vitesse, a été choisi pour faire un diagnostic.

A la suite de cette étude, des ateliers seront mis en place, par tables de 8 à 10 personnes, comme pour le P.L.U. Chacun pourra donner son avis.

Y participeront :

- les comités de quartiers,
- les artisans
- les commerçants
- les associations

A la fin, une synthèse sera réalisée.

Il espère pouvoir la faire avant l'été au mois de juin 2021, si la situation sanitaire le permet ou sinon en septembre 2021.

➤ **Achat parking de la gare**

La commune est en pour parler pour acquérir le parking de la gare qu'elle loue actuellement. C'est un terrain en espace classé pour faire des stationnements.

➤ **Parking la Baillaury (ancien tennis)**

Monsieur le Maire indique que la commune souhaite acquérir des terrains pour le réaménager et ainsi, faire un parking plus confortable.

➤ **Renaturalisation de la rivière**

C'est un projet important et très écolo. Une vraie trame verte qui va être créée dans Banyuls

Avec ce projet de renaturalisation, il y aura un cheminement doux qui permettra aux personnes de s'y promener, d'y faire du vélo, du footing.

Les berges de la rivière vont être replantées avec des espèces emblématiques (graines prises en amont), des petits saules pleureurs, des tamaris, des roseaux. Cette rivière va retrouver son équilibre avec des prédateurs et des insectes. Nous aurons une rivière avec des oiseaux, des couleuvres, des serpents, des lézards, des papillons. Nous allons retrouver au cœur de la ville un vrai espace naturel qui sera ouvert au public dans lequel on pourra cheminer.

C'est un très joli projet cité en exemple par les services de l'Etat.

➤ **Acquisition de deux terrains sous la gendarmerie**

La commune a acquis deux terrains en bas de la gendarmerie pour créer un parking, de façon à pouvoir, l'été, amener les personnes en ville avec une navette. Il sera fait un peu à l'image de celui de Paulilles, un peu ombragé avec des haies.

➤ **Local « poubelles » impasse Clos du Fontaulé : personnes étrangères à la résidence y déposent leur poubelle**

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit du domaine privé et qu'il appartient aux résidents de sécuriser et fermer le local « poubelles » afin d'empêcher les personnes extérieures d'y déposer leurs ordures ménagères. La commune ne peut pas intervenir sur du domaine privé.

➤ **Signalétique :**

. côté Thalasso

Sandrine COUSSANES précise qu'elle a rencontré Madame MASCUNANO Isabelle, Directrice Administrative de la Thalasso pour lui expliquer le problème rencontré par les automobilistes qui, pour se rendre à la Thalasso, tournaient dans la rue Paul Pignaud au lieu d'aller tout droit. Elle lui a expliqué que la mise en place d'une signalétique éviterait aux conducteurs de prendre la mauvaise direction.

Madame MASCUNANO indique qu'il peut s'agir, aussi, d'un problème de GPS qui leurs indiquerait de tourner à droite au lieu de les faire aller tout droit. Elle se propose de vérifier au niveau du GPS et de voir par rapport à la signalétique.

. Rue du Professeur Pruvost

La rue du Professeur donne sur le parking du laboratoire Arago, malgré la pose d'un panneau « impasse », l'été, c'est un défilé de véhicules qui entre dans la rue, sur indication du GPS. Ils doivent, alors, faire demi-tour. Ce qui est compliqué, surtout pour les campings cars, vu que la rue est en pente. La mise en place d'une signalétique (sens interdit ou autres) est demandée pour éviter que les véhicules empruntent cette voie.

Monsieur le Maire répond que cela va être étudié.

➤ **Harmonisation éclairage public**

Monsieur le Maire précise que, chaque année, la commune engage 100 000 € pour refaire les éclairages publics. En priorité, dans les quartiers qui doivent être refaits, dans les endroits où il y a encore des boules avec une ampoule à sodium qui éclairent le ciel au lieu du trottoir. Il y a environ 3 000 points lumineux dans Banyuls et la commune ne pourrait pas faire face à la dépense avec un seul budget si elle devait tous les remplacer.

➤ **Entretien d'un terrain près d'une habitation et qui borde la route**

Ce terrain appartient au laboratoire Arago.

Monsieur le Maire rappelle la législation sur l'entretien des terrains :

Pour un terrain qui n'est pas à bâtir, le propriétaire d'une maison qui est en limite de ce terrain a l'obligation de se protéger. C'est-à-dire, qu'il doit pénétrer sur le terrain, même s'il ne lui appartient pas, et peut le nettoyer jusqu'à 50 mètres de profondeur.

Si le terrain est constructible, le législateur considère que le terrain a de la valeur et c'est au propriétaire du terrain de l'entretenir.

➤ **Chemin privé Castell Béar**

L'été, le GPS indique ce chemin qui passe par le domaine de Castell Béar alors qu'il est privé, les voitures y roulent vite et cela présente un danger pour les piétons qui s'y promènent.

Monsieur le Maire dit, que s'ils le souhaitent, il peut demander que le chemin soit fermé et dans ce cas plus personne ne pourra y passer, eux non plus.

Aucune demande n'est faite dans ce sens

➤ **Nids de chenilles processionnaires dans les deux pins qui sont dans l'épingle à cheveu de la rue du Professeur Pruvost**

Va être, à nouveau, signalé aux services techniques pour qu'ils interviennent.

➤ **Présence de moustiques lors de la renaturalisation de la rivière**

Monsieur le Maire répond qu'il n'y a pas de risque qu'il y ait des moustiques. Cet été, il s'est créé un grau à l'embouchure de la rivière. C'est-à-dire, un mélange d'eau saumâtre qui se fait. La rivière étant un peu plus basse que la mer, elle se remplit d'eau de mer et d'eau douce. Comme l'eau est saumâtre, il y a beaucoup de poissons. La vie est en train de revenir. Une fois qu'elle sera renaturalisée, il y aura des grenouilles, des couleuvres mais aussi des oiseaux, des fleurs etc. ...

➤ **Impasse des Bougainvilliers : route impraticable, beaucoup de trous. Lorsque la balayeuse passe, des gravillons sont projetés sur les voitures**

Monsieur le Maire indique que pour le problème des gravillons projetés sur les voitures, cela va être signalé aux services techniques. Pour ce qui est de la chaussée, il viendra sur place pour constater et fera vérifier s'il s'agit d'une voie privée ou non.

Il rappelle la règle qui s'applique lors de la construction d'un lotissement.

Il y a deux possibilités :

- 1) soit il est privé et le reste
- 2) soit la commune le reprend, après demande des habitants, mais il faut qu'il soit conforme (routes et trottoirs faits, éclairage, égouts et eau conformes). La commune prend, alors, en charge l'éclairage, l'entretien de la voirie.

Quand le lotissement n'est pas conforme, il doit être mis en conformité. Il faut savoir que la Communauté de Communes qui a la gestion des égouts et de l'eau ne sera pas d'accord si les réseaux humides (eau et assainissement) ne sont pas en conformité.

➤ **Pourquoi avoir enterrées les poubelles à côté de la mairie ?**

Monsieur le Maire explique que pour éviter d'avoir des containers très sales et malodorants, des poubelles déposées au sol par les restaurateurs, et conserver la rue Saint Pierre et les rues adjacentes en état de propreté, la solution, qui a semblé la meilleure, a été les containers enterrés. Le lieu d'implantation de ces containers, près de la mairie, a été choisi en fonction de sa proximité et surtout parce qu'il n'y avait aucun réseau qui passait en dessous.

➤ **Application du P.L.U. – droit à la vue**

Comment faire appliquer le P.L.U. lorsque des arbres nous bouchent la vue ?

Monsieur le Maire précise qu'il s'agit du « non aedificandi » qui s'applique aux maisons. C'est-à-dire que toute construction est interdite sur une zone, ceci afin de conserver une vue dégagée. La plantation de végétaux n'entre pas dans le « non aedificandi » mais relève du droit privé.

➤ **Le Port**

Monsieur le Maire indique que les travaux seront terminés le 30 juin 2021.

Il ajoute que lorsque les travaux ont débuté, le port était à l'abandon. Les pontons en béton étaient maintenus par des étais de maçon. Ce qui représentait un énorme danger. En cas d'accident, le port aurait été fermé. Il était, vraiment, nécessaire d'entreprendre les travaux.

Il précise, également, que la liaison Front de Mer – Port va être recréée et le parking Méditerranée arrangé. Un peu à l'image du Front de Mer mais pas à l'identique, de manière à attirer les personnes vers la mer, le nautisme.

➤ **La plage du Centre Hélio Marin sera-t-elle accessible pour la baignade ?**

Monsieur le Maire répond oui, elle sera accessible, il n'y a pas de plage privée.

Il précise qu'en 2014, les établissements de santé ont été déménagés à Perpignan. Que les travaux du Centre Hélio Marin ont permis de conserver la M.A.S (Maison d'Accueil Spécialisé) et d'y transférer la maison de retraite Paul Reig et la résidence Vincent Azéma. 220 emplois ont pu être maintenus.

Il a fallu construire, un chenal de 22 m en bas et 27 m en haut, pour l'évacuation des eaux afin que les terrains qui étaient en zone rouge passent en zone bleue, pour que l'on puisse y construire les deux maisons de retraite..

➤ **Projet silver économie**

Monsieur le Maire informe que la commune travaille, en collaboration avec l'USSAP, sur le projet d'une silver économie. C'est-à-dire sur la façon d'accompagner les personnes seules, de manière à les maintenir à domicile, par le biais d'aide et de soutien à domicile.

➤ **Maison de retraite Vincent Azéma**

Le projet de la commune, c'est d'en faire une résidence senioriale ou une pré-maison de retraite pour des personnes seules.

➤ **Maison de retraite Paul Reig**

Le projet pour la maison de retraite Paul Reig, en partenariat avec le laboratoire Arago, est de créer une annexe d'incubateur d'entreprises d'Argelès à Banyuls qui soit consacrée à la mer, à la croissance bleue, au développement de startups, de petites pépinières d'entreprises qui sont liées directement avec le laboratoire Arago.

➤ **Nuisances causées par les jet-skis**

Monsieur le Maire indique que :

- . la personne qui propose les jet-skis à Banyuls loue une excursion à jet-ski et accompagne les personnes,
- . les jet-skis qui font, de temps en temps, du gymkhana entre les bateaux, ce sont souvent des propriétaires de jet-ski.

➤ **Arrivée de la fibre**

Arrivée prévue dans l'année.

➤ **Arbre enlevé devant le 10, carrer San Jordi : trou à reboucher**

Les services techniques seront avisés pour intervention

➤ **A côté du 1, carrer San Jordi : trous à combler**

Les services techniques seront avisés pour intervention